

Image not found or type unknown



Obligation de poser un congé ?

Par **titof95**, le **29/04/2010 à 12:49**

Bonjour,
Je travaille dans une SSII en CDI depuis peu. je n'ai pas de RTT car nous pratiquons les 35h. Je suis envoyé par ma boite en mission chez un client. Ce client est fermé le 14 et 24 mai. ma boite me demande de poser 2 jours de congés ? en a t'elle le droit ?